



Technicien(ne) d'information médicale (TIM)

Famille : GESTION DE L'INFORMATION
Sous-famille : Gestion médico-administrative et traitement de l'information médicale
Code métier : 40L40

▶ Information générale

Définition :

Recueillir et contrôler l'exhaustivité et la conformité des informations relatives à l'activité médicale en vue de l'optimisation de la qualité du codage et de la valorisation de l'activité hospitalière

▶ Activités

- Archivage des compte-rendu hospitalier (CRH) codés (traçabilité)
- Assistance auprès des services pour l'utilisation des outils de recueil et le codage
- Codage des situations cliniques (diagnostics...) à partir des supports recueillis
- Contrôle de la qualité des données du PMSI (Programme de Médicalisation des Systèmes d'Information)
- Contrôle des flux de données au sein du système d'information
- Formation des utilisateurs (médecins, secrétaires, nouveaux TIM) aux outils de recueil
- Gestion des dossiers pour les contrôles de l'assurance maladie (gestion logistique, conformité des pièces)
- Gestion des habilitations des utilisateurs des outils
- Mise à jour des référentiels de codage de l'information médicale
- Paramétrage des outils de recueil de l'information médicale
- Recueil du codage descriptif du séjour du patient effectué par les professionnels de santé et/ou des supports d'information médicale (compte-rendu d'hospitalisation, dossier patient, ...) permettant de réaliser/d'affiner le codage
- Saisie et rectification des données nécessaires à la constitution des résumés d'information médicale
- Signalement des erreurs relatives à des informations administratives concernant les patients et leur séjour
- Surveillance et suivi du caractère opérationnel des outils et applications informatiques
- Traitement de données relatives au patient et à l'activité médicale (données du PMSI) : extraction, regroupement, représentation graphique
- Traitement des atypies et erreurs de groupage
- Transmission des données au sein du système d'information et contrôle des résultats des transmissions
- Veille documentaire

▶ Savoir-Faire

- Analyser les résultats relatifs à la production du codage
- Communiquer auprès d'interlocuteurs variés
- Extraire et hiérarchiser les informations pertinentes à partir du dossier patient
- Former et conseiller les utilisateurs dans son domaine de compétence
- Identifier un dysfonctionnement dans la chaîne de transmissions des données
- Identifier, analyser des erreurs ou anomalies des données du PMSI (codage...), en rechercher les causes
- Planifier, organiser le travail et gérer les priorités
- Rédiger et actualiser des procédures et modes opératoires
- Travailler en équipe pluridisciplinaire / en réseau
- Utiliser des outils de gestion de la qualité



- Utiliser les classifications et nomenclatures de diagnostics et d'actes normalisées selon les règles méthodologiques
- Utiliser les logiciels métier

► **Connaissances requises**

Description	Niveau de connaissance
Archivage	Connaissances générales
Bureautique	Connaissances opérationnelles
Classification des actes en santé	Connaissances opérationnelles
Classification internationale des maladies et des problèmes de santé connexes	Connaissances opérationnelles
Communication / relations interpersonnelles	Connaissances générales
Droit de la santé dans son domaine d'activité	Connaissances générales
Logiciels dédiés à la gestion de l'information médicale	Connaissances opérationnelles
Médicales	Connaissances générales
Organisation et fonctionnement interne de l'établissement	Connaissances opérationnelles
Vocabulaire médical	Connaissances opérationnelles

Connaissances générales :

Connaissances générales propres à un champ. L'étendue des connaissances concernées est limitée à des faits et des idées principales. Connaissances des notions de base, des principaux termes. Savoirs le plus souvent fragmentaires et peu contextualisés. Durée d'acquisition courte de quelques semaines maximum.

Connaissances opérationnelles :

Connaissances détaillées, pratiques et théoriques, d'un champ ou d'un domaine particulier incluant la connaissance des processus, des techniques et procédés, des matériaux, des instruments, de l'équipement, de la terminologie et de quelques idées théoriques. Ces connaissances sont contextualisées. Durée d'acquisition de quelques mois à un / deux ans.

► **Informations complémentaires**

Relations professionnelles les plus fréquentes :

- Direction du système d'information et service des admissions pour le contrôle des données médico-administratives
- Personnel médical, paramédical et administratif pour la transmission, le recueil des données et le suivi de leur exhaustivité
- DIM et TIM des autres établissements pour l'analyse comparative et statistique des données médico-administratives
- Direction des affaires financières pour la prévision et l'analyse de recettes
- L'Agence Technique de l'Information sur l'Hospitalisation et l'assurance maladie pour les remontées d'information

Nature et niveau de formation pour exercer le métier :

- Niveau III
- DU d'information médicale
- Niveau bac + 2

Correspondances statutaires éventuelles :

- Assistant Médico-Administratif
- Technicien supérieur hospitalier



Passerelles :

Analyste des données d'activités hospitalières
Technicien d'études cliniques
Assistant de recherche clinique
Encadrant de département d'information médicale
Gestionnaire de données biomédicales